

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord bonsoir aux personnes que je n'ai pas eu le plaisir de saluer. Je ne cacherai pas ma satisfaction de prendre la parole ce soir ni mon émotion.

Satisfaction, car j'ai des choses à vous dire et j'ai très envie de vous faire partager mon ambition pour BUSSANG.

Emotion aussi, car j'ai le sentiment que les enjeux d'une telle manifestation sont importants pour notre Commune et il me faut donc réussir ce difficile exercice auquel je me livre.

Mais, avant de rentrer dans le vif du sujet, je tiens à vous remercier chaleureusement, toutes et tous, d'avoir répondu à mon invitation et en particulier :

- notre Député, Monsieur François VANNSON
- notre Conseiller général, Monsieur François CUNAT
- notre Président des Maires Vosgiens et de la Communauté de Commune, Maire de Fresse/Moselle, Monsieur Dominique PEDUZZI
- notre Maire honoraire, Monsieur Henri HOUEL
- mes collègues, les maires des Communes voisines
- notre Percepteur, Monsieur Marc KINDERSTUTH
- tous les élus qu'ils soient locaux ou régionaux
- les Directeurs ou représentants des services de l'état,
- les Présidents d'association, les différents Directeurs ou Responsables de structures qu'elles soient économiques, administratives ou sociales, ceux qu'on appelle « les forces vives », ils m'excuseront de ne pas pouvoir les citer tous nommément.

Après vous avoir livré mes impressions les plus fortes sur mon début de mandat et les principaux enseignements que j'en retire, je vous ferai part ensuite de l'essentiel de mes intentions pour l'année qui vient, en terme d'objectifs et de projets.

Je ne reviendrai pas sur les circonstances qui m'ont porté à la tête de la Commune, ni sur les événements qui ont suivi. Pour moi la page est tournée et l'avenir ne se regarde pas dans le rétroviseur. Je ferai juste une petite mise au point par rapport à ce que vous avez pu lire dans la

presse le 16 décembre dernier relatant le départ de Bussang de mon prédécesseur. **Cette mise au point est la suivante : « Je défie quiconque de trouver dans ce que j'ai dit ou écrit, avant ou après les élections, une soi-disant odieuse campagne diffamatoire personnelle, politique et professionnelle à son égard ! ».** Mais les électrices et les électeurs Bussenets ne sont pas dupes. Ils n'auront pas attendu que je réagisse pour faire la part des choses. Quant à celles et ceux qui m'assistent dans mes fonctions de Maire, qu'ils soient élus ou employés communaux, qu'ils sachent que je tenais, essentiellement pour eux, à dénoncer ces accusations infondées et malsaines. Ceci étant dit une bonne fois pour toutes, passons à des choses plus passionnantes.

Passionnante par exemple aura été la conduite des affaires Communales depuis mon élection, même si cela n'a pas été toujours très simple. Une fois en place, le nouveau conseil municipal s'est mis au travail avec **la volonté d'informer régulièrement sur son action et de faire en sorte que l'ensemble de la population se sente concerné.** Pour ce faire, nous avons créé « BUSS'info », un support d'information qui paraît tous les 2 mois environ. Le retour sur cette publication est très positif et nous allons poursuivre dans le même sens en 2009.

C'est suite à une enquête lancée dans « BUSS'info » d'ailleurs et le débat qui a suivi, que le conseil municipal a décidé de restaurer le presbytère. Même si cet exemple est symbolique, je le cite car il démontre bien la méthode participative que nous souhaitons utiliser pour préparer les décisions impactant sensiblement l'avenir de notre village. Nous continuerons donc à solliciter l'avis de la population à chaque fois qu'on le jugera utile. **L'objectif n'est pas de faire l'unanimité sur tout, mais de rechercher le plus large consensus.**

Dans cet esprit, deux réunions d'information organisées l'automne dernier, nous ont permis de présenter, aux commerçants et artisans, nos principaux projets les concernant, pour le court et le long terme. Nous avons pris bonne note de leurs remarques et nous allons en tenir compte. Nous perpétuerons cette pratique autant que nécessaire et

nous l'étendrons à d'autres acteurs, les responsables d'association par exemple. **Leur rôle dans la vie sociale étant essentiel, ils ont donc leur mot à dire aussi.**

Comme vous le savez, la vie de la Commune est cadencée par les cycles de gestion. Le budget 2008 s'est inscrit dans une certaine continuité. **La situation financière est saine et ne subira pas les contrecoups de la crise du crédit.** En effet la commune n'est pas exposée aux emprunts dits toxiques dont les taux évoluent selon des formules complexes. L'endettement de la commune a diminué puisque nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Notre dette est à présent inférieure à notre budget annuel de fonctionnement, situation que bien des Communes comparables pourraient nous envier. Elle nous offre des possibilités d'investissement intéressantes pour les années à venir. Avec la crise, des opportunités nouvelles sont à saisir, la baisse du coût des travaux par exemple. Pour pouvoir saisir ces opportunités, les arbitrages budgétaires seront délicats dans la mesure où certaines charges augmentent sensiblement **alors que nous tenons à ne pas augmenter inconsidérément la pression fiscale en ces périodes difficiles pour beaucoup.**

Pour 2009, les chantiers prioritaires sont nombreux et j'aurai besoin de toute la compétence et le désir de bien faire des femmes et des hommes qui m'entourent pour les mener à bien.

Le premier de ces chantiers concerne le climat social et l'ambiance générale au sein de notre communauté Bussenette. Le soir de mon élection je déclarais : « mon premier souci sera de faire en sorte que notre village retrouve la sérénité après les turbulences électorales ». Avec ce que j'ai lu et entendu dernièrement sur le dossier de La Bouloie par exemple, force est de constater que l'objectif que je m'étais fixé au départ est loin d'être atteint. **Mais je serai tenace, pugnace même, pour lutter contre ce qui ne va pas dans le sens de la réconciliation.** Vous aurez donc l'occasion d'entendre parler à nouveau de ce dossier sensible (un « Buss'info » paraîtra bientôt) et de certains autres sur lesquels il me semble nécessaire de mieux communiquer pour mieux se comprendre.

Le deuxième chantier traite de la juste place que doit prendre Bussang dans les instances communautaires. Je pensais que l'intercommunalité devait permettre de faire des économies et apporter de l'efficacité dans la gestion des dossiers par la mise en commun de moyens et par la coopération profitable à toutes les parties. Mais j'ai pu constater combien le système était imparfait de part ses statuts d'abord et son fonctionnement actuel. L'intercommunalité à trois dont nous avons hérité est particulièrement difficile à mettre en œuvre : dans un couple à trois, il y en a toujours un de trop n'est ce pas ?

Un rapprochement des deux communautés de communes de la vallée de la Haute Moselle est à l'étude et des commissions sont mises en place. Leurs travaux devraient démarrer bientôt.

Quoiqu'il en soit, vous pouvez là aussi compter sur ma détermination pour que nos points de vue soient respectés car je l'affirme une nouvelle fois, **notre seule motivation est la défense des intérêts de BUSSANG et nous ne poursuivons aucun autre objectif.** Il nous faut rapidement sortir des clivages traditionnels car le développement de l'intercommunalité va dans le sens de l'histoire et c'est un enjeu d'importance pour notre avenir. Pour être plus précis, si le développement touristique ne fait pas partie des préoccupations des communes voisines, nous en tirerons les enseignements car pour BUSSANG, l'enjeu est vital pour son économie, son commerce, ses emplois et donc pour son devenir. Dans le sillage de GERARDMER et de LA BRESSE, **BUSSANG a le potentiel pour devenir aussi un pôle touristique important des hautes Vosges.** Nos voisins ont tout à gagner dans ce projet ambitieux qui devrait nous mobiliser tous car il est de nature à dynamiser l'économie de la vallée de la haute Moselle. Nous avons de précieux et de nombreux atouts qui ne demandent qu'à être exploités. Cela ne sera pas facile vu le retard pris, mais c'est dans la difficulté que l'on trouve la plus grande motivation.

En dehors de ces éléments de contexte, le troisième chantier sera de mener à bien notre important programme d'investissement et de travaux. Notre priorité ira d'abord sur les affaires pouvant être subventionnées, l'amélioration du réseau routier par exemple et l'entretien de notre patrimoine immobilier. La rénovation du centre du village, la construction des nouveaux ateliers municipaux, le projet de

chaufferie bois devraient se concrétiser dans les deux ans qui viennent. Vous l'avez compris, nous tenons à ne pas subir la sinistrose ambiante, ce serait socialement et économiquement irresponsable.

**Nous voulons aller de l'avant, même si dans le contexte actuel, cela peut paraître audacieux.**

Ainsi, nous n'avons pas abandonné l'idée de chercher à relancer le thermalisme une fois sorti du contexte juridique dans lequel on se trouve. Quant à nos autres projets : résidence pour personnes âgées, aménagement du presbytère, étude des accès à l'école par le quartier, le Conseil Municipal des jeunes, le regroupement des monuments aux morts pour des questions de sécurité, etc...., nous avons du temps devant nous pour nous mobiliser et créer la dynamique nécessaire pour les concrétiser. Nous ne sommes qu'au début de notre parcours. Les idées ne nous manquent pas et la volonté de les mettre en pratique non plus.

Pour résumer, **Pierre par pierre, avec toutes les forces vives et toutes les énergies mobilisables, nous voulons construire un village où il fait bon vivre.** Nous avons aussi ce joli rêve et nous avons l'ambition de le réaliser.

Je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année qui commence. Mais, avant de vous inviter à trinquer ensemble à cette occasion, j'aimerais exprimer un vœu très personnel et qui me tient à cœur, celui de voir se solder rapidement les nombreuses affaires juridiques en cours. Je pense en particulier à celle qui concerne l'élection de l'un de mes adjoints. J'espère qu'en appel, le jugement du conseil d'état lui sera favorable et qu'il restera membre du conseil municipal et adjoint au Maire. Dans un village comme le nôtre, quand on relit l'histoire de son Conseil Municipal et qu'on analyse attentivement le résultat des dernières élections, une autre décision serait injuste et, plus grave, contraire à l'esprit des règles fondamentales de la démocratie.

Merci encore de votre présence et à tout de suite ...un verre à la main !